



MRC DE  
**CHARLEVOIX-EST**

*Territoire  
d'émotions  
4 saisons*

## **Portrait statistique et diagnostic de l'immigration dans Charlevoix-Est**



Le 11 août 2023



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Le comité de pilotage et la démarche</b> .....	3
<b>La MRC de Charlevoix-Est et ses différentes entités</b> .....	4
<b>Initiatives en matière d'immigration, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants</b> .....	5
<b>Portrait statistique de l'immigration dans Charlevoix-Est</b> .....	7
<b>L'économie de la MRC de Charlevoix-Est</b> .....	10
<b>Les enjeux</b> .....	11
<b>Importance du plan d'action en immigration</b> .....	14
<b>Méthodologie</b> .....	14
<b>État de la situation dans Charlevoix-Est</b> .....	15
<b>Axes d'intervention et objectifs généraux</b> .....	24
<b>Objectifs spécifiques du plan d'action en immigration</b> .....	25
<b>AXE 1 : Accès aux infrastructures, aux services et aux logements</b> .....	25
<b>AXE 2 : Emploi, marché du travail et formation</b> .....	25
<b>AXE 3 : Échanges, intégration et rétention</b> .....	26
<b>AXE 4 : Sensibilisation et valorisation</b> .....	26
<b>Consultations du public et des partenaires</b> .....	26
<b>Partenaires impliqués dans la démarche</b> .....	28
<b>Remerciements</b> .....	30

## Introduction

En juin 2022, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a déposé une demande de financement au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) en vertu du volet 1 (sous-volet B) du Programme d'appui aux collectivités (PAC). La MRC et le MIFI ont une convention d'aide financière depuis août 2022. L'objectif de cette entente de financement était l'élaboration d'un plan d'action en immigration visant l'attraction, l'intégration, l'établissement durable et la pleine participation, en français, des personnes issues de l'immigration et des autres communautés ethnoculturelles. Selon les termes de cette entente, un délai maximal de douze mois était prévu pour élaborer et déposer le plan d'action.

Dans un autre ordre d'idées, en septembre 2021, la MRC de Charlevoix-Est s'est dotée d'une nouvelle planification stratégique de développement territorial. L'objectif 4.6 de cette dernière est de « susciter l'attraction de la main-d'œuvre provenant de l'étranger ». Afin de se conformer à cette volonté des élus de Charlevoix-Est et de favoriser l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes issues de l'immigration dans la MRC, il est essentiel de réunir certaines conditions gagnantes. À ce titre, le plan d'action en immigration sera primordial, car il permettra à la MRC de Charlevoix-Est, ses municipalités et ses villes de répondre plus adéquatement aux besoins des personnes issues de l'immigration qui y habitent ou qui souhaitent s'y installer, tout en visant leur épanouissement et leur enracinement. Par ailleurs, des liens peuvent être établis avec d'autres objectifs de cette planification stratégique de développement territorial (l'objectif 3.3 : encourager l'entrepreneuriat du milieu, l'objectif 4.2 : développer des incitatifs originaux pour élargir le bassin de main-d'œuvre et l'objectif 4.4 : hausser l'offre de services pour être plus attractif). Mentionnons également que l'un des principaux enjeux identifiés dans le cadre de cette planification stratégique est de « freiner la décroissance démographique et économique du territoire ».

Ce document contient le portrait statistique et l'état de la situation élaborés par l'équipe de la MRC de Charlevoix-Est. Il s'agit des données, des chiffres et des constats sur lesquels reposera le plan d'action en immigration de l'organisation.

## Le comité de pilotage et la démarche

Afin de guider et d'encadrer la démarche d'élaboration du plan d'action en immigration et d'avoir une vision d'ensemble en ce qui a trait à l'immigration dans Charlevoix-Est, un comité de pilotage regroupant dix acteurs de la communauté œuvrant dans des domaines divers a été formé à l'automne 2022. Ses membres étaient accompagnés par Jean-François Dufour, chargé de projet en immigration à la MRC de Charlevoix-Est et animateur des rencontres du comité de pilotage. Les personnes siégeant au comité sont :

- Maude Bêty, agente de développement au Centre de services scolaire de Charlevoix;
- Isabelle Blanchard, agente de vitalisation à la MRC de Charlevoix-Est;

- Joany Boily-Renaud, coordonnatrice aux Services de main-d'œuvre l'Appui / Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA), présente lors de la dernière rencontre du comité (23 août 2023);
- Joannie Cloutier-Tremblay, conseillère en immigration régionale au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI);
- Michel Couturier, maire de la Ville de La Malbaie;
- Kevin Grimard, agent de développement social à la MRC de Charlevoix-Est;
- Angélique Lauzier, directrice adjointe talent et culture au Fairmont Le Manoir Richelieu;
- Jean-Christophe Maltais, directeur du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est;
- Patrick Reduron, agent de liaison interculturel au Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA), présent lors de la première et de la troisième rencontre du comité (31 octobre 2022 et 3 mai 2023);
- Sébastien Savard, conseiller pédagogique au Centre d'études collégiales en Charlevoix;
- Dulce Vivar, membre issue de l'immigration.



## La MRC de Charlevoix-Est et ses différentes entités

Située à environ une heure trente minutes au nord-est de la ville de Québec, la MRC de Charlevoix-Est est composée de deux villes, de cinq municipalités et de deux territoires non organisés (TNO). Voici le portrait des différentes municipalités en fonction de leur population respective :

Municipalité	Désignation	Population	Proportion de la population
<b>La Malbaie</b>	Ville	8387	53,3 %
<b>Clermont</b>	Ville	3137	20 %
<b>Saint-Siméon</b>	Municipalité	1177	7,5 %
<b>Saint-Aimé-des-Lacs</b>	Municipalité	1113	7,1 %
<b>Notre-Dame-des-Monts</b>	Municipalité	800	5,1 %
<b>Saint-Irénée</b>	Municipalité	724	4,6 %
<b>Baie-Sainte-Catherine</b>	Municipalité	175	1,1 %
<b>Sagard</b>	TNO	136	0,9 %
<b>Mont-Élie</b>	TNO	67	0,4 %
<b>Total</b>		<b>15 716</b>	<b>100 %</b>

(Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, 2023)



## Initiatives en matière d'immigration, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants

L'ouverture d'esprit fait partie intégrante de la vision de la MRC de Charlevoix-Est. Elle fait d'ailleurs partie des cinq valeurs qui sont mises de l'avant par l'organisation, qui souhaite « saisir les opportunités qui permettent l'avancement et l'innovation pour le développement du territoire de la MRC de Charlevoix-Est » et « respecter les idées des autres en étant patient, curieux et ouvert sur la différence, le tout, telle une grande famille accueillante ». Le processus d'élaboration et d'adoption du plan d'action en immigration s'inscrit directement dans cette lignée, puisqu'il vise à la fois le développement du territoire de Charlevoix-Est et l'ouverture à la diversité culturelle. Tel que mentionné précédemment, cette démarche est également en phase avec la planification stratégique de développement territorial adoptée par l'organisation en 2021.

Certaines initiatives en lien avec l'immigration, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes sont en cours au sein de la communauté de Charlevoix-Est. La MRC collabore également à la réalisation d'autres initiatives et offre son soutien en ce sens. Parmi les initiatives et les partenariats actuels et soutenus par la MRC de Charlevoix-Est, nous pouvons citer comme exemples :

- L'implication de la MRC de Charlevoix-Est au sein de la Table de concertation en migration et immigration de Charlevoix pilotée par le SANA et regroupant de nombreux partenaires régionaux autour de l'enjeu de l'immigration;
- La participation du chargé de projet en immigration aux rencontres du comité de suivi dans le dossier des 23 infirmières et infirmiers diplômés hors Canada qui ont été recrutés par le CIUSSSCN et sa présence lors des journées d'accueil de ceux-ci;
- L'implication de l'agente de vitalisation et du chargé de projet en immigration au sein du comité organisateur d'un événement qui visait à célébrer la diversité et favoriser le maillage entre la population locale et les nouveaux arrivants (la fête du Solstice qui a eu lieu le 21 juin dernier);
- La participation du chargé de projet en immigration au comité portant sur la structuration et l'harmonisation des services régionaux en francisation (comité piloté par le Centre de services scolaire de Charlevoix);
- La participation du chargé de projet en immigration au comité de travail visant à élaborer une trousse d'accueil pour les nouveaux arrivants souhaitant s'installer dans la région de Charlevoix;
- La participation d'une agente de développement économique au parcours équité, diversité et inclusion (ÉDI) visant à sensibiliser les accompagnateurs et accompagnatrices en entrepreneuriat aux enjeux clés et aux principales dynamiques ÉDI;
- La MRC a obtenu une subvention de la Fédération québécoise des municipalités dans le cadre du programme Accueillir en français visant à faire la promotion de la langue



française comme langue commune et à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration et l'organisation de l'évènement « une immersion dans Charlevoix-Est »;

- La participation du chargé de projet en immigration à différents évènements et à diverses formations en lien avec l'immigration (formation sur la communication interculturelle, participation au parcours « immigration » du Rendez-vous national du développement local de la FQM, participation au Forum intégration 2023 (en virtuel), participation à l'évènement « Virage inclusif » organisé par le Pôle d'économie sociale de la Capitale-Nationale, participation au webinaire d'Accès entreprise Québec portant sur les services d'accompagnement offerts par le MIFI, entre autres);
- Certaines municipalités (Saint-Irénée et Saint-Siméon, entre autres) se sont déjà dotées de dispositifs d'accueil visant les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes. À Saint-Irénée, il existe un comité d'accueil dont le rôle est de souligner l'arrivée des nouveaux citoyens depuis 2013. Du côté de Saint-Siméon, le conseil municipal a adopté à l'unanimité, en avril 2023, une résolution visant à créer un « comité sur les nouveaux arrivants » au sein de la municipalité.

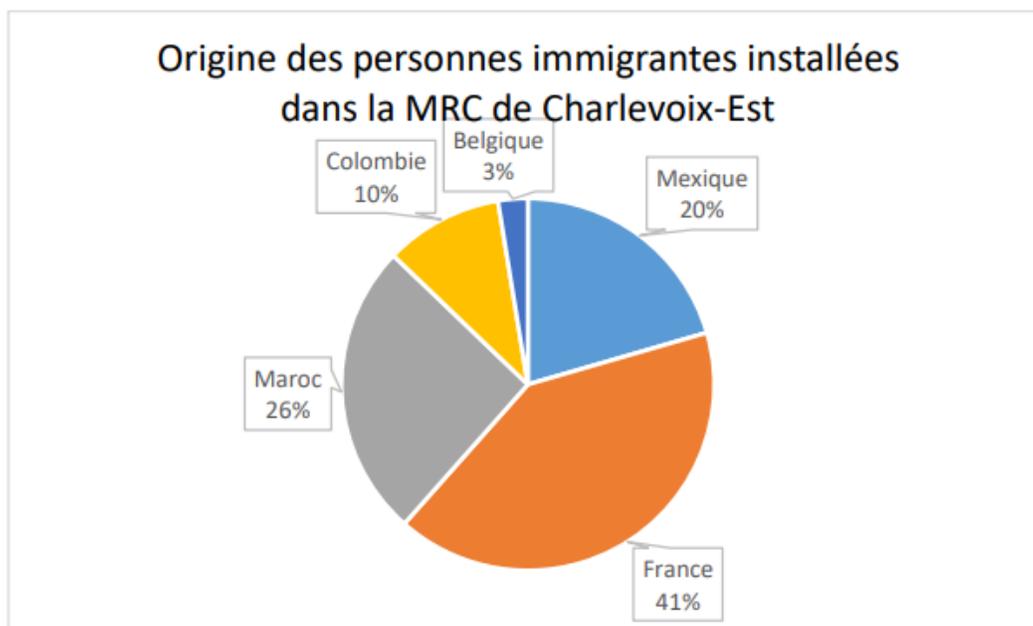
Des initiatives et des partenariats en lien avec l'immigration, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes ont été effectués antérieurement. À titre d'exemples, nous pouvons citer :

- L'établissement d'un partenariat financier d'un montant de 30 000 \$ réparti sur trois ans (2020-2023) entre la MRC de Charlevoix-Est et l'organisme les Services de main-d'œuvre l'Appui visant à favoriser l'accueil, l'établissement, l'accompagnement, l'intégration et l'enracinement des nouveaux arrivants dans la MRC, y compris les personnes issues de l'immigration (cette entente a pris fin en mars 2023);
- L'organisation de l'évènement « la Belle vague » par la MRC qui s'est tenu à l'automne 2022 et qui visait à accueillir les nouveaux résidents de Charlevoix-Est, y compris ceux issus de l'immigration;
- La participation de la MRC, en 2017, à la mise sur pied de la nouvelle image de marque de Vise Charlevoix, initiative de la Chambre de commerce de Charlevoix ayant pour objectif de promouvoir la région et d'y attirer des nouveaux arrivants, et l'octroi d'aides financières pour soutenir l'initiative (6 300 \$ en 2017, 7 500 \$ en 2018 et 10 000 \$ en 2020);
- L'octroi d'une aide financière de 1 564 \$ à la Chambre de commerce de Charlevoix par la MRC en 2019 afin de prendre en charge une partie des coûts reliés au transport pour l'activité « un emploi en sol québécois », dans le cadre de laquelle 40 immigrants nouvellement arrivés au Québec ont eu la chance de rencontrer certains employeurs de la région;
- La réalisation d'une vidéo mettant en scène des Charlevoisiens issus de l'immigration et mettant en valeur les attraits de Charlevoix-Est afin d'attirer de nouveaux arrivants dans la MRC (vidéo réalisée en marge du sommet du G7, qui s'est tenu à La Malbaie en 2018).

## Portrait statistique de l'immigration dans Charlevoix-Est

Selon le recensement 2021, 49,2% de la population de la MRC de Charlevoix-Est était âgée de 55 ans ou plus, alors que 39,6% des habitants de Charlevoix-Est étaient âgés de moins de 45 ans. Si l'on considère uniquement les personnes issues de l'immigration, le pourcentage de personnes âgées de moins de 45 ans passe à 90,3%. Pour ce qui est de la tranche des 25 à 44 ans, elle représente 18,4% de la population de la MRC, alors que ce sont 61,3% des immigrants de Charlevoix-Est qui sont âgés de 25 à 44 ans. Il est donc évident que l'immigration constitue une piste de solution très intéressante pour inverser les tendances démographiques baissières qui ont été observées dans la MRC au cours des dernières années et pour s'attaquer aux enjeux majeurs que représentent le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre. L'immigration dynamise les régions sur les plans démographique, économique et culturel. Dans cette optique, il est essentiel de tendre vers une régionalisation de l'immigration plus efficace et de se doter d'outils et de mécanismes qui permettront l'accueil, l'intégration, l'établissement durable et la pleine participation, en français, des personnes issues de l'immigration et des autres communautés ethnoculturelles dans la MRC de Charlevoix-Est.

Toujours selon le recensement 2021, 155 personnes ayant le statut d'immigrant et 85 travailleurs étrangers temporaires (TET) habitaient dans Charlevoix-Est ; ces deux groupes représentaient respectivement 1,1% et 0,6% de la population de la MRC. Ces nouveaux arrivants étaient principalement originaires des régions suivantes : l'Europe francophone (France et Belgique), le continent américain (Amérique latine, Amérique du Sud, Haïti et les États-Unis), l'Afrique (le Maghreb et principalement le Maroc) et l'Asie. Voici d'ailleurs un graphique tiré du rapport d'activités 2021-2022 du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Charlevoix qui illustre bien ces données :



(Source : rapport annuel d'activité 2021-2022 du SANA de Charlevoix)

Ces nouveaux arrivants étaient tous des immigrants économiques ou parrainés par la famille. Il n'y avait donc pas de réfugiés ou de demandeurs d'asile parmi ceux-ci, même si ce chiffre est porté à augmenter au cours des prochaines années, et ce, pour différentes raisons comme les changements climatiques et les conflits armés (la guerre en Ukraine, par exemple). D'ailleurs, selon des chiffres publiés par la Banque Mondiale en 2021, ce sont plus de 200 millions de personnes que les changements climatiques pousseront à migrer d'ici 2050 ([Plus de 200 millions de réfugiés climatiques d'ici 2050, selon la Banque mondiale | Le Devoir](#)). Quant aux réfugiés ukrainiens, en date du 21 février dernier, le Canada en avait accueilli environ 158 000 selon Radio-Canada (<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8734834/une-nouvelle-vie-pour-refugies-ukrainiens>). Il n'est donc pas impossible que des réfugiés s'installent dans Charlevoix-Est au cours des prochaines années, comme ce fut le cas à Baie-Saint-Paul en 2016 ([14 réfugiés syriens quitteront Beyrouth pour Baie-Saint-Paul | Le Charlevoisien](#)).

Selon les données de 2016 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI), 1,2% de la population de la MRC de Charlevoix-Est était issue de l'immigration. Ce chiffre était de 1,7% dans la MRC voisine (MRC de Charlevoix), de 5,9% dans la région de la Capitale-Nationale et de 13,7% dans l'ensemble de la province de Québec. Il est donc évident que la MRC de Charlevoix-Est accuse un certain retard par rapport aux données provinciales et régionales. La différence n'est toutefois pas énorme par rapport à la MRC de Charlevoix.

En revanche, les données relatives à l'immigration ne sont pas à tous points de vue identiques entre la MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix. Selon des données préliminaires fournies par le MIFI, en 2021, 24 personnes immigrantes admises au Québec avaient comme projet de s'installer dans Charlevoix-Est. Ce nombre était de 29 pour la MRC de Charlevoix. La différence n'est pas énorme, mais il s'agit tout de même d'un écart de près de 20%. C'est au niveau des demandes de permis de travail et de permis d'études se destinant vers les deux MRC où l'écart est le plus impressionnant. Selon les estimations préliminaires du MIFI, en 2021, 100 titulaires de permis de travail ou d'études se destinaient vers la MRC de Charlevoix-Est, alors que ce sont 195 travailleurs étrangers ou étudiants internationaux qui se destinaient vers la MRC voisine. Il s'agit pratiquement du double! Force est d'admettre que la MRC de Charlevoix attire davantage de travailleurs et d'étudiants internationaux que la MRC de Charlevoix-Est.

Penchons-nous brièvement sur les programmes en vertu desquels ces différents permis ont été octroyés. Mis à part les étudiants internationaux (qui ont un permis d'études), les talents internationaux dont il est question ici sont issus de deux programmes gouvernementaux distincts : le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI). La principale différence entre ces deux programmes du MIFI est la suivante : les entreprises qui effectuent une demande de permis de travail en vertu du PTET doivent effectuer une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) qui consiste à prouver qu'aucun travailleur canadien n'est en mesure de pourvoir le poste en question. Ce n'est pas le cas pour les permis octroyés en vertu du

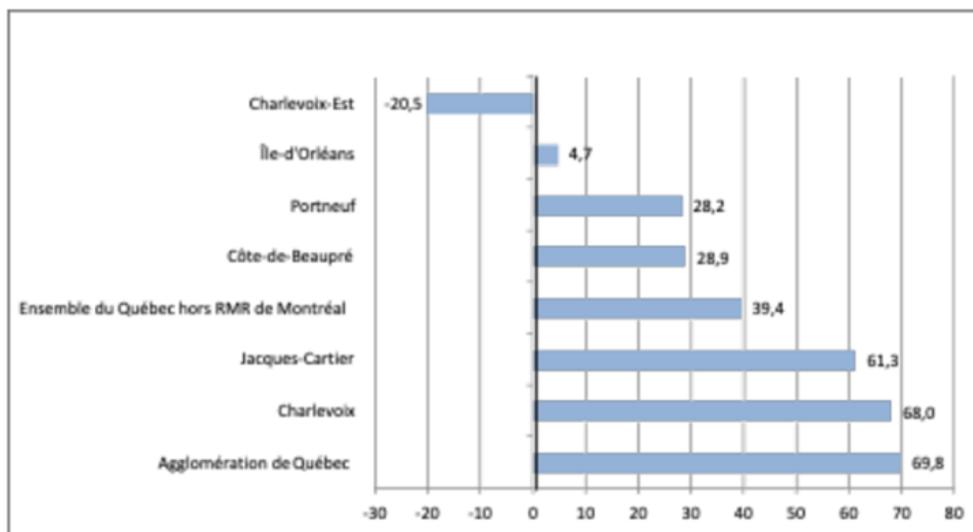
PMI, car le gouvernement reconnaît d'emblée le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs ciblés. Il s'agit donc d'un processus simplifié.

Dans chacune des deux MRC, le nombre de migrants issus du Programme des travailleurs étrangers temporaires était de 65. Pour ce qui est du Programme de mobilité internationale, la différence était marquée : 30 titulaires de permis de travail se destinaient vers la MRC de Charlevoix-Est, alors que ce sont 120 personnes qui prévoyaient s'installer dans la MRC de Charlevoix. Il faut toutefois noter le point suivant : cet écart est dû en bonne partie à l'ouverture du Club Med en novembre 2021 (ayant eu recours aux services de plusieurs travailleurs originaires du Mexique et de l'Amérique latine). N'empêche que quatre fois plus de travailleurs issus du PMI souhaitaient s'établir dans la MRC voisine en 2021. Pour ce qui est des étudiants internationaux, ce sont dix ressortissants étrangers qui prévoyaient s'installer dans l'ouest de la région de Charlevoix, alors que seulement cinq visaient Charlevoix-Est, et ce, même si le seul établissement d'enseignement postsecondaire de la région est situé dans l'Est!

En ce qui a trait spécifiquement à l'aspect de la rétention ou de l'établissement durable, il existe également une différence marquée entre les deux MRC de la région. En effet, 92 personnes ayant immigré au Québec de 2010 à 2019 habitaient la MRC de Charlevoix en 2021 tandis que ce nombre était de 34 dans la MRC de Charlevoix-Est. Il y a donc près de trois fois plus de gens s'étant établis durablement au Québec entre 2010 et 2019 qui habitaient la MRC de Charlevoix plutôt que la MRC de Charlevoix-Est en 2021.

Par ailleurs, le nombre d'immigrants habitant la MRC de Charlevoix-Est a diminué entre 2006 et 2016, passant de 220 à 175 (cela représente une diminution de 20,5%). Il s'agit de la seule MRC de la région de la Capitale-Nationale qui a vu son nombre d'immigrants chuter entre 2006 et 2016, tel qu'illustré dans le graphique suivant :

**Graphique 3 : Variation de la population immigrante de 2006 à 2016 (%)**



Source : ISQ

## L'économie de la MRC de Charlevoix-Est

Selon le recensement 2021 de Statistique Canada, 7 115 personnes faisaient partie de la population active de Charlevoix-Est. Les principaux secteurs de l'économie étaient les suivants : les soins de santé et l'assistance sociale (environ 17% des travailleurs), le commerce de détail (environ 15%), les services d'hébergement et de restauration (10%), la construction (un peu moins de 10%) et la fabrication (un peu plus de 8%). Plusieurs de ces secteurs ont déjà recours à des talents recrutés à l'international. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN), par exemple, a accueilli, au début de l'année 2023, une cohorte formée de 23 futurs infirmières et infirmiers originaires du continent africain (Maroc, Tunisie et Cameroun). Quant au secteur de l'hébergement et de la restauration, certains employeurs de Charlevoix-Est ont déjà recours depuis plusieurs années à des travailleurs issus de l'immigration. C'est le cas, par exemple, du Fairmont Le Manoir Richelieu et de l'Auberge de jeunesse de La Malbaie.

Bien qu'il soit proportionnellement moins important que d'autres secteurs d'activité, le secteur agricole est central dans Charlevoix-Est. Plusieurs fermes porcines, laitières et maraîchères opèrent sur le territoire de la MRC et elles embauchent de nombreux ouvriers agricoles recrutés à l'international. Ces derniers représentent une proportion importante des travailleurs de ce secteur de l'économie. Le fait d'avoir recours à ces migrants temporaires est non seulement important, il est même nécessaire pour assurer la survie et la pérennité de certaines entreprises agricoles de Charlevoix-Est. Et visiblement, les entreprises de Charlevoix-Est ne sont pas les seules à devoir se tourner vers l'international pour combler leurs besoins en main-d'œuvre, car le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui se retrouvent en sol québécois a plus que doublé en six ans, passant de 47 065 en 2016 à 108 410 en 2022 selon les chiffres du MIFI : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1981538/immigration-temporaire-quebec-caq-seuil>.

De manière générale, le nombre d'emplois qualifiés n'est pas très élevé dans Charlevoix-Est. Il existe donc un double enjeu pour les nouveaux arrivants souhaitant intégrer le marché du travail. Il est déjà complexe pour eux de faire reconnaître leurs acquis et leurs compétences et lorsqu'ils sont en mesure de les faire reconnaître, le nombre de postes qualifiés s'offrant à eux est très limité. Dans certains cas, ils sont contraints de migrer vers la ville ou vers une région où ils seront plus en mesure de combler leurs ambitions professionnelles.

## Les enjeux

### **Décroissance démographique**

Selon les derniers recensements de Statistique Canada, la population ne cesse de décroître dans Charlevoix-Est, et ce, depuis le tournant des années 90. De 2001 à 2016, la population de la MRC est passée de 16 624 à 15 509 individus, ce qui constitue une baisse de 6,7% par rapport à la population de 2001. Selon le recensement 2021, la population est actuellement de 15 409; cette tendance à la baisse est donc toujours observable selon les chiffres les plus récents. Par ailleurs, selon une étude du Secrétariat à la Capitale-Nationale datant de 2019 nommée La vitalité économique de la MRC de Charlevoix-Est, la MRC de Charlevoix-Est « fait partie des 12 MRC et agglomérations québécoises où le nombre d'arrivants est le plus faible en pourcentage de la population (représenté par l'indicateur du « taux d'entrées ») », ce qui faisait en sorte que « l'immigration internationale ne [contribuait] vraisemblablement pas à atténuer la diminution de la taille de sa population ». Il est donc nécessaire de se doter d'outils qui permettront d'inverser cette tendance. Et avec raison, car « selon l'Institut de la statistique du Québec, la population québécoise a augmenté de 149 900 personnes » en 2022 (GEDCIQ). « De ce nombre, 146 400 provenaient des migrations, essentiellement internationales; l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) n'était que de 2 300 personnes ». À nous, maintenant, d'apprendre à « surfer » cette vague d'immigration. Mentionnons en terminant que les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour 2023 semblent indiquer que cette tendance a été inversée depuis 2021.

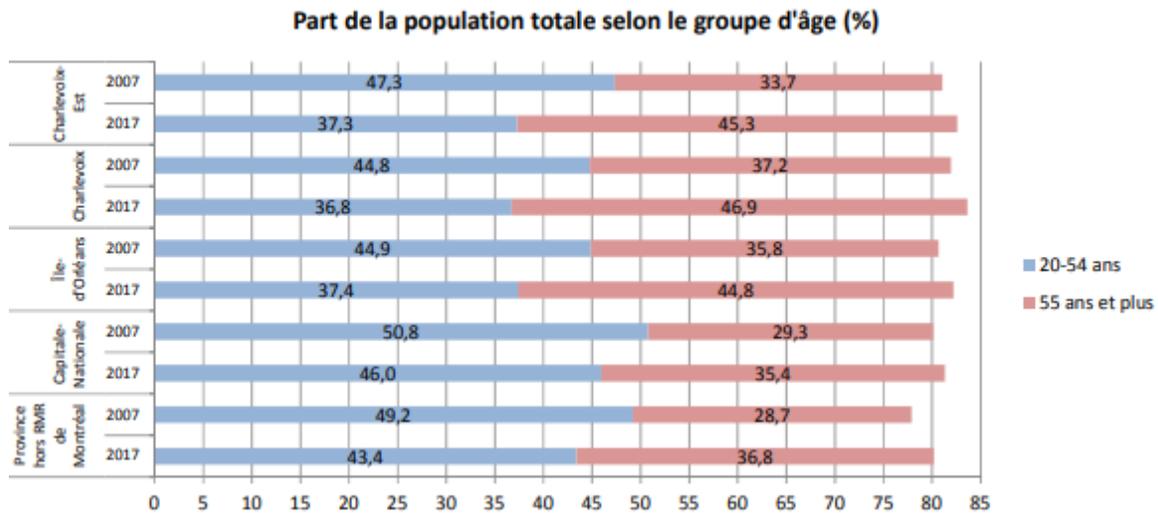


### **Bas taux de renouvellement de la main-d'œuvre**

Toujours selon l'étude du Secrétariat à la Capitale-Nationale, le taux de renouvellement de la main-d'œuvre dans la MRC était de 0,5 en 2015, cela signifie qu'« à toutes les deux personnes à l'aube de la retraite dans Charlevoix-Est, il n'y a qu'un seul nouvel arrivant sur le marché du travail ». Ce taux a continué de décroître après 2015, mais à un rythme moins rapide. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une statistique assez frappante, tout particulièrement en contexte de pénurie de travailleurs.

## Viellissement de la population

Évidemment, ce phénomène démographique est observable à la grandeur de la province, mais il est encore plus prononcé dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs au Québec. Le graphique suivant le démontre bien, car la proportion de la population qui est âgée de 55 ans ou plus a augmenté plus rapidement dans Charlevoix-Est que dans les autres MRC et régions mentionnées :



(Source : Secrétariat à la Capitale-Nationale, 2019)

## Pénurie de main-d'œuvre

La MRC de Charlevoix-Est n'échappe pas à la pénurie de main-d'œuvre qui afflige l'ensemble de la province de Québec. Ce phénomène est particulièrement observable lors de la saison estivale, période pendant laquelle toutes les entreprises ayant un lien avec l'industrie touristique opèrent à plein rendement (*Saison touristique : la pénurie de main-d'œuvre frappe Charlevoix*, Radio-Canada, 13 juin 2022). Selon une étude publiée en mars 2023, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) stipule que 19% de l'offre de main-d'œuvre sera comblée par les personnes immigrantes entre 2021 et 2025 et que ce nombre passera à 22% entre 2026 et 2030 (cette tendance est déjà observable depuis 2011 selon une étude publiée en juin 2022 par l'Institut du Québec; cette donnée est passée de 12,4% à 19,2% entre 2011 et 2021). Il est donc évident que l'immigration constitue une piste de solution importante pour faire face à cette pénurie de travailleurs.

Parlons maintenant de régionalisation de l'immigration. Traditionnellement, la plupart des personnes qui immigreront au Québec s'installent en milieu urbain. Bien que 75% de ces ressortissants étrangers habitent la ville de Montréal (et que 85% d'entre eux s'y établissent en premier lieu lors de leur arrivée au Québec), seulement 32% des postes vacants à l'échelle de la province sont affichés par des employeurs montréalais. À l'inverse, le reste du Québec n'accueille que 25% des nouveaux arrivants issus de l'immigration, alors que 68% des postes vacants s'y retrouvent. Dans la région de la Capitale-Nationale, ce sont plus de 26 000 postes qui n'étaient pas occupés en 2022, alors

que la région accueillait, en moyenne, environ 2 850 immigrants par année entre 2015 et 2019.

Pour ce qui est des postes vacants, il n'y a pas d'information faisant état de la situation dans Charlevoix-Est. Mentionnons tout de même que parmi les régions administratives du Québec, la région de la Capitale-Nationale est celle qui trône en tête de liste pour ce qui est du taux de postes vacants avec un taux de 6,2% (la moyenne provinciale se situe à 5,1%). Il s'agit des données fournies par Statistique Canada lors du dernier trimestre de l'année 2022

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032502&pickMembers%5B0%5D=2.4&cubeTimeFrame.startMonth=10&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endMonth=10&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20211001%2C20221001>).

Si elles souhaitent faire face à cette pénurie de main-d'œuvre de manière efficace, les régions et les MRC du Québec doivent mettre en place des conditions gagnantes leur permettant d'attirer et de favoriser l'intégration, l'établissement durable et la pleine participation des personnes issues de l'immigration qui habitent leurs territoires. De son côté, le gouvernement doit donner à ces régions et MRC les leviers et les outils nécessaires pour mener à bien cette mission tout à fait cruciale. C'est là tout l'esprit du Programme d'appui aux collectivités (PAC) dont découlera le plan d'action en immigration. Il s'agit également de la volonté des élus de Charlevoix-Est.

### **Manque d'attraction des étudiants internationaux**

La volonté d'attirer davantage d'étudiants internationaux dans Charlevoix-Est fait partie intégrante de la planification stratégique de développement territorial adoptée par la MRC en 2021. Par ailleurs, le seul établissement d'enseignement postsecondaire de la région, le Centre d'études collégiales en Charlevoix, est situé à La Malbaie. La MRC de Charlevoix-Est pourrait donc représenter un pôle important en ce qui a trait à l'accueil d'étudiants internationaux. Selon l'Institut du Québec, il faut aussi prendre en considération que ces étudiants « pourraient représenter une source de vitalité », car « en plus d'effectuer leurs études et de participer à l'émulation intellectuelle des institutions d'enseignement qu'ils fréquentent, les frais de scolarité qu'ils payent constituent un apport économique important et ils peuvent aussi combler certains enjeux de main-d'œuvre en disposant d'un permis de travail au cours de leurs études ». De plus, le fait que ces étudiants font leurs études au Québec fait en sorte qu'ils n'auront pas à gérer l'enjeu de la reconnaissance des acquis et/ou des compétences.





## Importance du plan d'action en immigration

Pour toutes les raisons citées jusqu'à présent, il est important de viser l'attraction, l'intégration, l'enracinement et la pleine participation, en français, des personnes issues de l'immigration et des autres communautés ethnoculturelles dans Charlevoix-Est. Les ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir dans la MRC dynamiseront non seulement la MRC sur les plans culturel, économique et démographique, mais ils contribueront également à faire face ou à inverser certaines des tendances évoquées précédemment. Il est nécessaire d'offrir à ces nouveaux arrivants tous les outils et toutes les ressources qui leur permettront de faire de Charlevoix-Est leur terre d'accueil et de s'y épanouir; il est crucial de répondre aux besoins spécifiques de ces personnes immigrantes et d'envisager des moyens d'action concrets pour tendre vers cet objectif. Ce plan d'action en immigration permettra à la MRC de Charlevoix-Est de réunir les conditions gagnantes, de créer un contexte propice à l'attraction et à l'épanouissement de ces nouveaux citoyens. Il permettra également aux différents acteurs de la communauté de Charlevoix-Est de s'impliquer dans ce processus déterminant, car l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants sont l'affaire de tous!

## Méthodologie

La première étape du processus d'élaboration du plan d'action en immigration consistait à poser un diagnostic, à faire un état de la situation en ce qui a trait à l'immigration dans Charlevoix-Est.

Pour ce faire, différentes sources d'information ont d'abord été consultées (recensements de Statistique Canada, plusieurs études, rapports annuels d'organismes régionaux, données fournies par le MIFI, articles de journaux et d'autres médias, entre autres). Les plans d'action de certaines villes québécoises et d'autres MRC ont également servi d'inspiration et de référence. Parmi les plus importants se retrouvent les plans d'action de la MRC de Charlevoix, de la MRC de Joliette, de la MRC de Rivière-du-Loup, de la MRC de la Matanie, de la ville de Trois-Rivières et de la MRC des Etchemins, entre autres.

En parallèle, plus de trente rencontres individuelles (ou en petits groupes) ont eu lieu avec différents partenaires et collaborateurs afin d'aiguiller le chargé de projet en immigration à propos de la situation sur le terrain et des réalités des personnes immigrantes. Parmi les acteurs rencontrés, on peut compter :

- Des personnes issues de l'immigration;
- Des intervenants du milieu communautaire;
- Des gens du milieu de l'éducation;
- Des homologues d'autres MRC qui ont la charge d'élaborer ou de mettre en application un plan d'action en immigration découlant du Programme d'appui aux collectivités;
- Les équipes des villes et municipalités de la MRC de Charlevoix-Est (rencontre des DG et tournées municipales);

- Des collègues de la MRC de Charlevoix-Est;
- Des entrepreneurs et des gens du milieu des affaires (hôtellerie, restauration, agriculture, entre autres);
- L'équipe de la Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC);
- Des organisations spécialisées dans l'accompagnement des personnes immigrantes et en recrutement international;
- La conseillère en immigration régionale du MIFI.

Par la suite, un questionnaire portant sur l'immigration dans Charlevoix-Est a été diffusé au sein de la population immigrante habitant la MRC. Ce questionnaire a joué un rôle très important dans la phase de diagnostic; il a non seulement permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives très utiles pour la suite des choses, mais il a également permis de valider ou d'écarter certains constats et moyens d'action qui avaient déjà été envisagés. De plus, le questionnaire a contribué à faire face à trois enjeux majeurs, soit la barrière de la langue, la mobilité et la disponibilité en fonction des horaires de travail. Les personnes immigrantes habitant la MRC ont donc pu répondre au questionnaire sans avoir à gérer ces problématiques qui font partie intégrante de leur réalité.

Le questionnaire, qui était en ligne du 3 au 16 avril inclusivement, était composé de 41 questions ouvertes et à choix de réponses. Il était disponible dans trois langues, soit le français, l'anglais et l'espagnol. En tout, ce sont 52 personnes issues de l'immigration qui y ont répondu.

### État de la situation dans Charlevoix-Est

Voici les principaux constats et enjeux qui ont émané de cet état de la situation :

#### **Accès au logement**

L'accès au logement est extrêmement difficile dans la MRC de Charlevoix-Est. Les logements disponibles sont rares et c'est encore plus vrai pour ce qui est des logements abordables. Il s'agit pourtant d'un besoin de base. Cette réalité ne favorise certainement pas l'attraction, l'intégration, la rétention et la pleine participation des immigrants dans la MRC de Charlevoix-Est. Afin d'accueillir davantage d'immigrants et favoriser leur intégration et leur participation, il est nécessaire de s'assurer qu'ils soient en mesure de se loger et idéalement à un prix décent. Cette réalité conditionne malheureusement tout le reste. Une analyse portant sur la situation du logement dans Charlevoix-Est a d'ailleurs été réalisée dernièrement par le service de développement économique de la MRC; 97 des 399 répondants au sondage, soit environ le quart, qualifiaient la disponibilité des logements dans la MRC de Charlevoix-Est de mauvaise ou de très mauvaise. Mentionnons également que dix des quinze employeurs ayant répondu au sondage considéraient que l'accès limité au logement constituait pour eux un obstacle au recrutement.



### Accès aux services de garde

Les places en services de garde sont tout aussi rares dans la MRC de Charlevoix-Est. Mais c'est le travail qui fait en sorte que les personnes issues de l'immigration s'installent dans la MRC. Ce manque de places dans les garderies ne favorise certainement pas l'accès au marché du travail pour les nouveaux arrivants ni pour les conjoints et conjointes, car certains sont contraints de demeurer à la maison pour s'occuper des enfants. Cela ne favorise pas leur attraction, leur intégration, leur rétention et leur pleine participation, et ce, pour des raisons évidentes. En ce sens, le service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est a réalisé une analyse de la situation dans Charlevoix-Est dernièrement; elle révélait que 610 enfants âgés de 4 ans ou moins habitaient la MRC à ce moment alors que seulement 491 places étaient disponibles en garderies et en maternelle quatre ans. Ce manque de places dans les garderies se répercute au sein des

différentes haltes-garderies qui opèrent dans Charlevoix-Est, notamment à la Maison de la famille de Charlevoix. N'oublions pas que les nouveaux arrivants qui souhaitent s'établir dans Charlevoix-Est sont également des consommateurs de services (services de garde, logements, transport collectif, francisation, réseau de la santé, etc.).



### Transport collectif et mobilité

Même si elle poursuit son développement, l'offre en transport collectif n'est pas suffisante dans Charlevoix-Est. Il est parfois difficile pour les nouveaux arrivants ne possédant pas de voiture de se déplacer librement sur le territoire plutôt vaste de la MRC. Ils sont souvent limités dans leurs déplacements et dépendants des quelques options qui s'offrent à eux. Cela ne favorise pas leur établissement dans la communauté de Charlevoix-Est. Depuis l'été 2022, l'offre en transport collectif de la Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC) s'est développée. Cela comble une partie de la demande, certes, mais il serait essentiel d'apporter la mobilité collective à un autre niveau dans Charlevoix-Est, puisque l'offre demeure limitée (il n'y a pas de service en soirée, la fin de semaine et lors des jours fériés, entre autres). Il s'agissait par ailleurs d'une préoccupation importante pour les personnes ayant répondu au questionnaire portant sur l'immigration, car cette réalité compromet à la fois leur accès au marché du travail et leur intégration à la communauté. En ce sens, voici une citation tirée du questionnaire portant sur l'immigration : « Manifestement, pour avoir plus de possibilités à participer pleinement aux activités, il faut avoir une belle autonomie dans les déplacements et c'est un luxe qui n'est pas réservé aux nouveaux arrivants ».

### **Ressources en francisation limitées**

Les ressources en francisation sont plutôt limitées dans la région de Charlevoix. Cette situation est due à deux facteurs principaux. Dans un premier temps, le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSC) connaît une hausse importante de la demande en francisation. En 2017-2018, cinq personnes suivaient des cours de francisation à temps partiel et aucune personne ne se prévalait du service de francisation en entreprise puisque ce service n'existait pas. Cinq ans plus tard, soit en 2022-2023, le CSSC compte 173 élèves en francisation, que ce soit au niveau de la formation générale aux adultes ou du service aux entreprises. Si l'on ajoute à ce nombre les élèves du primaire et du secondaire qui ont des besoins en francisation, il s'agit de plus de 200 apprenants pour le grand Charlevoix. On peut donc affirmer que les besoins en francisation dans la région ont connu une hausse considérable dans les dernières années. Deuxièmement, le CSSC est, à même titre que les autres employeurs, affecté par la pénurie de main-d'œuvre. L'organisation éprouve de la difficulté à recruter des enseignants en francisation et doit opter pour des stratégies alternatives afin de répondre à la demande. Par ailleurs, il y a aussi un aspect d'accessibilité à considérer, car plusieurs apprenants ne possèdent pas de voiture. Malgré cela, les cours ont souvent lieu le soir et la CMCC n'offre pas de service de transport collectif en soirée. Mentionnons également qu'un obstacle potentiel s'est ajouté le 1<sup>er</sup> juin dernier, car toutes les demandes pour la francisation doivent dorénavant être adressées au MIFI (via le guichet unique *Francisation Québec*). Selon les principaux observateurs, des difficultés supplémentaires sont à prévoir dans les prochains mois : délais beaucoup plus longs, manque de flexibilité, difficulté à remplir les documents et les formulaires gouvernementaux pour des gens ne maîtrisant pas le français, etc. De plus, un niveau 7 en français est exigé pour l'obtention du certificat permanent de sélection du Québec (CSQ), et donc, pour la résidence permanente en sol québécois.

### **Saisonnalité**

Vivre au Québec c'est apprendre à vivre avec les quatre saisons. Dans Charlevoix, l'hiver peut toutefois être assez rude (surtout dans les zones plus montagneuses où les chutes de neige sont plus abondantes). En revanche, une proportion importante des personnes issues de l'immigration qui migrent vers la région proviennent de l'hémisphère sud (Amérique du Sud, Amérique centrale, continent africain, sud de l'Asie) et n'ont jamais connu l'hiver tel qu'on le vit au Québec. Ce n'est pas un hasard si plusieurs répondants au questionnaire portant sur l'immigration mentionnaient que le froid et l'hiver représentaient des difficultés supplémentaires pour eux dans leur processus d'établissement. Il sera essentiel de leur fournir les éléments nécessaires pour qu'ils apprécient la saison hivernale afin qu'ils s'enracinent dans Charlevoix-Est. Heureusement, une panoplie de sports et d'activités hivernales peuvent être pratiqués dans la MRC de Charlevoix-Est, qui se définit aussi comme un « territoire d'émotions quatre saisons ».



### **Manque d'outils au sein des villes et municipalités**

L'immigration est en hausse dans Charlevoix-Est depuis quelques années. En effet, de plus en plus d'entreprises se tournent vers l'international pour combler leurs besoins de main-d'œuvre. Cette tendance est également observable au sein des municipalités et des villes de la MRC de Charlevoix-Est. Cependant, ces dernières ne se sentent pas pleinement outillées pour faire face à cette hausse de l'immigration et pour répondre à une clientèle issue de la diversité culturelle. Il s'agit d'un constat qui ressort de nos tournées municipales. La barrière de la langue, par exemple, est un enjeu important pour les différentes administrations municipales du territoire de Charlevoix-Est. Ces dernières ne se sentent pas toujours équipées pour offrir des services à des gens ne parlant pas français. Le manque de sensibilisation de la population en générale vis-à-vis de la diversité est un autre élément qui préoccupe les villes et municipalités de la MRC. En somme, ces entités municipales doivent non seulement continuer de reconnaître l'apport de la diversité culturelle et de l'immigration sur leur territoire respectif, mais elles doivent également faire preuve de proactivité en développant des services et des loisirs qui répondent aux besoins de leurs citoyens issus de l'immigration. Visiblement, elles sont prêtes à le faire, car il s'agissait d'une préoccupation pour plusieurs d'entre elles.

### **Manque de représentation au sein des instances politiques/décisionnelles**

De manière générale, les personnes issues de l'immigration ne sont pas très présentes dans les instances décisionnelles de la MRC. Que ce soit au conseil des maires de la MRC, des conseils municipaux ou des conseils d'administration d'entreprises et d'organismes, les immigrants sont généralement peu représentés. Leur point de vue et les enjeux qui les concernent spécifiquement sont donc difficilement entendus. Il serait essentiel de déployer une stratégie afin d'encourager la participation des personnes issues de l'immigration au sein des différentes instances décisionnelles œuvrant dans la MRC. Il s'agit d'un point de départ si l'on vise la pleine participation de ces nouveaux citoyens, car l'implication au sein de la communauté et la participation citoyenne constituent de bons facteurs d'intégration et de pleine participation.

### **Offre alimentaire limitée**

Dans Charlevoix-Est, les gens issus de la diversité manquent parfois d'options pour trouver des produits alimentaires issus d'autres cultures. Voici un exemple très concret : depuis l'embauche par le CIUSSSCN de 23 futurs infirmiers et infirmières originaires du Maghreb et du Cameroun, le nombre d'individus de confession musulmane a connu une hausse importante dans la MRC. Plusieurs répondants à notre questionnaire portant sur l'immigration mentionnaient justement que le manque d'aliments halal était flagrant dans les épiceries et supermarchés de la région. Certains d'entre eux disaient devoir se rendre à Baie-Saint-Paul ou même à Québec pour se procurer des produits halal. L'offre alimentaire devra absolument être diversifiée afin de répondre aux différents besoins de ces nouveaux arrivants et à leurs réalités culturelles. Mentionnons tout de même que la situation s'est partiellement résorbée dans les premiers mois de l'année 2023 étant donné l'importante demande.



### **Manque de ressources et de visibilité des organismes communautaires**

Les organismes communautaires de la MRC de Charlevoix-Est n'ont pas toujours les ressources (humaines, financières, matérielles, etc.) pour répondre à la clientèle immigrante. Les services offerts par le SANA, par exemple, sont de plus en plus sollicités (surtout depuis 2018) et l'organisme peine à répondre à cette hausse considérable de la demande, fait relaté, entre autres, dans le dossier des 23 infirmières et infirmiers recrutés hors Canada par le CIUSSSCN. Puisque le SANA est l'organisme tout désigné pour accompagner les nouveaux arrivants à s'établir dans la région, cette réalité ne favorise pas du tout l'attraction, l'intégration et la participation des personnes immigrantes dans Charlevoix-Est. Le programme de jumelage interculturel mis de l'avant par l'organisme bat également de l'aile; le jumelage en soi fonctionne très bien, mais les candidats issus de la population locale sont très difficiles à recruter. Le manque de ressources se fait également sentir à la Maison de la famille de Charlevoix, qui, pour sa part, tente de recruter des éducatrices depuis un bon moment et éprouve certaines difficultés lorsqu'il s'agit de communiquer avec des clients dont le français n'est pas la langue maternelle. Et ce n'est clairement pas le seul organisme de Charlevoix-Est à devoir surmonter la barrière de la langue. Mentionnons également que les services offerts par les organismes communautaires de la région ne sont pas nécessairement connus par les nouveaux résidents. De plus, les employés et les intervenants des organismes communautaires ne sont pas toujours outillés pour communiquer de manière efficace avec des personnes issues de la diversité culturelle. Il serait donc important de soutenir davantage le milieu communautaire dans le cadre de cette mission, car il peut jouer un rôle stratégique dans le processus d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

### **Manque de concertation et de partage des connaissances**

Les bonnes pratiques en ce qui a trait à l'immigration sont nombreuses dans la région et dans la province. Elles ne sont toutefois pas suffisamment partagées. Les échanges entre les intervenants en immigration ou offrant des services aux nouveaux arrivants ne sont pas assez nombreux non plus. Quant à elle, la Table de concertation en migration et immigration de Charlevoix (TMIC), visant à concerter les services et les ressources disponibles pour les immigrants dans la région, était inactive jusqu'à ce que le SANA prenne l'initiative de la faire revivre en juin 2023. La collaboration et le partage des connaissances sont donc insuffisants dans la communauté de Charlevoix-Est et même dans l'ensemble de la région. Il serait donc essentiel de se pencher sur ces deux problématiques dans le cadre du plan d'action.

### **Les PME de la MRC ne sont pas outillées pour le recrutement international**

Les nombreuses PME de la MRC de Charlevoix-Est sont, au même titre que les entreprises de plus grande envergure, aux prises avec des enjeux de main-d'œuvre importants. Cependant, elles ne possèdent pas les outils qui leur permettraient de se tourner vers l'international pour combler leurs besoins en main-d'œuvre et avoir de nouveaux travailleurs puisque le recrutement des candidats à l'étranger est un processus complexe et passablement coûteux. Les informations sont disponibles sur Internet, mais elles ne

sont pas toujours simples à comprendre. Ce n'est donc pas tous les entrepreneurs qui ont les connaissances, le temps et les ressources nécessaires pour prendre en charge l'ensemble de ce processus. Ils n'ont pas tous la volonté et les moyens de se tourner vers des services clé en main non plus. Il faut aussi considérer que les firmes privées de recrutement international ne proposent pas systématiquement des candidatures viables. En effet, les personnes retenues ne sont pas toujours compatibles avec l'entreprise ou avec le contexte régional. Il serait donc essentiel d'outiller les PME de la MRC en ce sens et de leur donner les ressources nécessaires pour face aux défis qui s'imposent à eux. Il serait également intéressant de leur fournir des outils afin de bien accueillir et d'intégrer ces travailleurs internationaux tout en effectuant une saine gestion de la diversité culturelle. Enfin, l'immigration peut représenter une piste de solution intéressante pour ce qui est des enjeux de relève entrepreneuriale avec lesquels de nombreuses entreprises de Charlevoix-Est sont aux prises, tout en favorisant l'intégration, l'établissement durable et la pleine participation de ces nouveaux arrivants. Car « [il] est prouvé que les immigrants entrepreneurs constituent une source d'innovation et qu'ils contribuent activement à la croissance socioéconomique. [...] Ils sont également plus enclins à se lancer en affaires que les natifs d'ici, soit dans une proportion de 28 % contre 14,7 % (IEQ, 2020) »; [Relancer l'économie avec les entrepreneurs immigrants | Le Devoir](#). En plus d'avoir un taux de diplomation universitaire presque deux fois plus élevé que les Québécois natifs.

### **Dans Charlevoix-Est, les emplois sont peu valorisés et les emplois qualifiés sont plus rares**

Seuls les travailleurs qualifiés peuvent obtenir un certificat permanent de sélection du Québec (CSQ). En revanche, les emplois qualifiés (selon la Classification nationale des professions) ne sont pas très nombreux dans la MRC de Charlevoix-Est. D'ailleurs, selon le Secrétariat à la Capitale-Nationale, en 2019, « la structure des professions occupées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est [était] néanmoins toujours très axée sur les professions de niveaux techniques inférieurs au niveau collégial (catégorie qui regroupe principalement les ouvriers spécialisés comme les métiers et le personnel de secrétariat) et les professions nécessitant peu de compétences, c'est-à-dire dont les exigences scolaires sont tout au plus de niveau secondaire ». Pour leur part, les travailleurs non qualifiés n'obtiennent qu'un permis de travail temporaire. Il serait donc essentiel de maximiser le nombre d'emplois qualifiés dans la MRC afin de favoriser l'attraction, l'intégration, la rétention et la pleine participation des immigrants sur son territoire. Dans un autre ordre d'idées, il serait aussi important de valoriser davantage les emplois disponibles dans la MRC en les affichant sur les sites de recherche d'emploi. Cette mesure serait susceptible de favoriser l'accès au marché du travail pour les nouveaux arrivants, car ceux-ci sont souvent exclus de la dynamique de recherche d'emploi informelle (bouche-à-oreille) qui a cours dans les petites régions comme Charlevoix-Est.

### **Manque de ressources en traduction/interprétation dans Charlevoix-Est**

Actuellement, les acteurs de la communauté de Charlevoix-Est ayant besoin de services de traduction et/ou d'interprétation ne savent pas à qui se référer. Puisque l'apprentissage du français ne se fait simplement, il serait important d'avoir accès à certains services de traduction et d'interprétariat dans Charlevoix-Est. Cela permettrait à la population locale et aux nouveaux arrivants ne parlant pas encore français de mieux se comprendre et d'échanger. Il faudrait également miser sur l'utilisation d'outils de traduction (tablettes, téléphones intelligents et autres) lorsque nécessaire pour permettre une meilleure communication entre les personnes immigrantes et les membres de leur communauté d'accueil. Certains services existent déjà en milieu médical (ex. : banque d'interprètes de la Capitale-Nationale du CIUSSSCN, service d'accompagnement en milieu médical du SANA), mais de manière générale, les options manquent sur le territoire de la MRC pour pallier cet enjeu.



### **Les attentes des personnes immigrantes ne cadrent pas toujours avec la réalité**

Dans plusieurs cas, les informations qui sont données aux nouveaux arrivants avant leur arrivée dans Charlevoix-Est ne cadrent pas avec la réalité qu'ils observent lorsqu'ils s'établissent dans la MRC. C'est le cas, notamment, en ce qui a trait au marché du travail et à l'emploi (ex. : employeurs faisant miroiter des réalités qui ne sont pas fidèles à ce que les nouveaux travailleurs constatent sur le terrain à leur arrivée) et aux services (Ex. : transport en commun et mobilité, commerces ainsi que la qualité des télécommunications). Ces éléments ne favorisent pas la rétention des immigrants sur le territoire. Les nouveaux arrivants doivent nécessairement avoir un portrait juste de la réalité afin de bien préparer cette démarche d'installation dans un nouveau pays. En effet, ils doivent avoir en main tous les éléments nécessaires pour leur permettre de prendre une décision d'une telle ampleur. Il serait essentiel d'effectuer une meilleure gestion des attentes afin de maximiser les chances d'établissement durable dans la MRC. Les entreprises effectuant du recrutement à l'international devraient également être sensibilisées à cette réalité afin d'adopter des approches transparentes et réalistes auprès de leurs candidats potentiels. Ces dernières doivent aussi évaluer, lorsque possible, la compatibilité entre les candidats recrutés et la réalité régionale.



### **Les nouveaux arrivants ont une connaissance limitée des lois canadiennes et des normes SST**

Les personnes immigrantes qui habitent Charlevoix-Est ne sont pas toujours bien informées au sujet des lois qui encadrent le marché du travail au Canada. En effet, certains immigrants pensent qu'il est possible, comme dans d'autres réglementations, de travailler « au noir » en sol canadien. Ce n'est toutefois pas le cas ; le Code canadien du travail est même très sévère à ce sujet. Dans certains cas, cette mauvaise compréhension peut faire en sorte que l'individu devra retourner dans son pays d'origine à la suite de la suspension de son permis de travail. Il serait intéressant d'outiller plus adéquatement les nouveaux arrivants relativement à cette réalité dans une optique d'intégration et de rétention. C'est le même principe pour ce qui est des normes de santé et de sécurité au travail encadrées par la CNESST qui diffèrent souvent de celles en vigueur dans le pays d'origine de ces travailleurs. Il serait intéressant de se pencher sur ce sujet et d'outiller les talents recrutés à l'international afin de favoriser l'intégration des de ces derniers en milieu de travail et au sein de la communauté de Charlevoix-Est.

### **Manque de valorisation et de rayonnement pour la diversité culturelle dans Charlevoix-Est**

L'apport de l'immigration et des personnes immigrantes dans les régions du Québec est majeur. Ces nouveaux arrivants enrichissent les milieux ruraux d'un point de vue culturel ainsi que démographiquement et économiquement. Par exemple, les 23 infirmiers et infirmières recrutés à l'international par le CIUSSSCN freineront éventuellement le manque de personnel au sein des établissements de santé de la région et participeront activement à offrir davantage de services à la population de Charlevoix. Cela n'empêche malheureusement pas plusieurs personnes d'entretenir des préjugés et des fausses croyances à leur égard. Il serait donc essentiel de faire rayonner et de valoriser davantage l'immigration dans Charlevoix-Est en faisant ressortir l'apport des personnes immigrantes au sein de la MRC afin de rétablir les faits au sein de certaines franges de la population, tout en soulignant les rôles importants que jouent ces nouveaux citoyens. Cela permettrait également d'effectuer un rapprochement entre la communauté de Charlevoix-Est et ces nouveaux membres issus de l'immigration.

### **Existence de préjugés au sein de la population locale et de la population immigrante**

La population locale et les nouveaux arrivants ne sont malheureusement pas toujours sur la même longueur d'onde. Certains préjugés existent et peuvent, dans certains cas, découler d'une mauvaise compréhension. Par exemple, les gens de la région utilisent parfois des termes maladroits et inappropriés lorsqu'ils s'adressent aux personnes issues de l'immigration. Toutefois, il ne s'agit pas nécessairement de l'expression de leurs convictions profondes, mais plutôt d'un manque de connaissances relatives à l'immigration. Parfois, ces incidents sont interprétés comme étant du racisme, alors que ce n'est pas le cas. Il s'agit, là aussi, d'une idée préconçue. Malheureusement, des microagressions et d'autres incidents impliquant du racisme ou de la discrimination peuvent avoir lieu, ce qui ne favorise clairement pas le rapprochement et les échanges

entre les personnes immigrantes et la population locale. Il est donc nécessaire de préparer le terrain, de créer les conditions favorables à l'établissement des personnes immigrantes dans notre MRC. Il sera important d'impliquer la population locale dans ce processus afin de créer une communauté plus ouverte à la diversité culturelle et plus inclusive. Car, après tout, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, c'est l'affaire de tous!

### **Manque d'outils dans les organisations de développement économique et d'employabilité**

Nombreuses sont les ressources de Charlevoix-Est pouvant soutenir les personnes issues de l'immigration dans leur intégration sur le marché du travail ou dans la réalisation d'un projet d'entreprise. Cependant, ces organisations sont souvent mal outillées pour répondre à une clientèle issue de l'immigration ou de la diversité. Elles ne sont pas toujours en mesure, par exemple, d'offrir des services dans une autre langue que le français. Elles ne possèdent pas tous les outils leur permettant d'accompagner les entreprises locales qui souhaitent recruter à l'étranger ou adopter de saines pratiques de gestion de la diversité. Il serait donc intéressant de développer une stratégie afin de soutenir ces organisations dans une optique d'attraction, d'intégration, de rétention et de pleine participation des personnes immigrantes.

### **Le nombre d'étudiants internationaux est peu élevé dans Charlevoix-Est**

Avant l'arrivée de la cohorte des 23 infirmières et infirmiers recrutés à l'international par le CIUSSSCN, les étudiants internationaux étaient très peu nombreux dans la région. Il s'agit pourtant d'une clientèle à prioriser puisqu'en plus d'être jeunes, ils n'ont pas l'enjeu de la reconnaissance des acquis et des compétences en étant formés dans des institutions d'enseignement québécoises. Charlevoix-Est pourrait accueillir davantage d'étudiants internationaux et favoriser la rétention d'une certaine proportion de ceux-ci au terme de leurs études. Plusieurs acteurs du milieu souhaitent qu'il y ait davantage d'étudiants internationaux dans Charlevoix-Est. Il est nécessaire d'attirer davantage et de viser leur établissement dans la MRC, et ce, de manière durable. Cependant, l'absence d'institution d'enseignement postcollégiale dans la région constitue une lacune majeure. En effet, les nouveaux arrivants souhaitant faire des études universitaires sont contraints de le faire en ligne ou dans un grand centre. En ce sens, la proximité relative avec la ville de Québec et la ville de Saguenay, villes universitaires, ne semble pas jouer en la faveur de la MRC de Charlevoix-Est.

### **La MRC de Charlevoix-Est est attractive, mais la rétention est plus problématique**

En tant que région touristique renommée partout à travers le monde, la région de Charlevoix est, d'emblée, attractive. En revanche, la rétention et l'enracinement des personnes issues de l'immigration sont plus problématiques dans la MRC de Charlevoix-Est. Dans plusieurs cas, ces derniers vivent ce qui peut s'apparenter à une « lune de miel » à leur arrivée. Cependant, avec le recul, ils sont plus à même de constater les différentes lacunes qui existent dans les services aux nouveaux arrivants et dans la communauté en

général : les occasions et les lieux de rencontre sont peu nombreux (et l'aspect de la communication n'est pas toujours très efficace), les lieux de cultes pour les personnes qui ne sont pas de confession chrétienne sont littéralement absents et les Charlevoisiens, bien qu'ils soient généralement vus comme étant « tissés serrés », sont plus orientés vers la sphère privée que vers la communauté (individualisme) en dehors de leurs heures de travail. Ces trois facteurs font en sorte que les personnes issues de l'immigration qui habitent Charlevoix-Est vivent parfois de l'isolement ou ont du mal à créer et à entretenir leur cercle social. Et c'est sans compter les nombreuses difficultés mentionnées précédemment. Il faudrait également que la population locale s'investisse davantage dans le processus d'accueil et d'intégration de ces nouveaux citoyens de Charlevoix-Est, car à l'heure actuelle, il n'est pas rare de voir des nouveaux arrivants (de plus longue date) accueillir des nouveaux arrivants (naturellement, ils sont plus sensibles vis-à-vis cette réalité). Ces mesures seraient susceptibles d'accroître le sentiment d'appartenance que les personnes immigrantes éprouvent à l'égard de la MRC de Charlevoix-Est. Ce sentiment d'appartenance est justement en lien direct avec l'enracinement et avec l'établissement durable au sein d'une communauté.

### **Présence d'un *Momentum* en ce qui a trait à l'accueil des nouveaux arrivants dans Charlevoix-Est**

Dernièrement, le projet de recrutement de 23 infirmiers et infirmières provenant du continent africain par le CIUSSSCN a mobilisé bon nombre d'acteurs et d'intervenants de la communauté charlevoisienne autour de l'enjeu de l'immigration. Nombreux ont été les obstacles dans ce dossier, mais ils ont pour la plupart été surmontés grâce à la mobilisation et à la collaboration des différents intervenants. Ce projet représente en ce sens un bel exemple de réussite qui pourrait certainement inspirer et motiver d'autres entreprises et organisations charlevoisiennes qui souhaitent recruter à l'extérieur du Canada. Cela peut donc favoriser l'attraction, l'intégration, la rétention et la pleine participation des nouveaux arrivants dans la MRC. L'adoption d'un plan d'action en immigration par la MRC de Charlevoix-Est viendra renforcer ce *momentum* et cette collaboration au sein de la collectivité tout en permettant de mieux structurer le milieu en ce qui a trait à l'immigration et à l'accueil des personnes immigrantes.

### **Axes d'intervention et objectifs généraux**

Considérant les nombreux constats qui se sont dégagés de ce processus et les multiples enjeux auxquels doivent faire face les personnes issues de l'immigration qui habitent Charlevoix-Est, la MRC doit se doter d'objectifs généraux afin de viser l'attraction, l'intégration, la rétention et la pleine participation, en français, des personnes issues de l'immigration et des autres communautés ethnoculturelles sur son territoire. Voici donc les quatre axes d'intervention autour desquels s'articulera le plan d'action en immigration de la MRC de Charlevoix-Est, ainsi que les quatre objectifs généraux qui s'y rattachent :

Axe d'intervention	Objectif général
Axe 1 : Accès aux infrastructures, aux services et aux logements	Assurer l'accessibilité des infrastructures et des services pour les personnes issues de l'immigration et des communautés ethnoculturelles
Axe 2 : Emploi, marché du travail et formation	Viser l'intégration socioprofessionnelle des personnes issues de l'immigration et soutenir les entreprises
Axe 3 : Échanges, intégration et rétention	Favoriser les échanges et le réseautage interculturels tout en visant l'intégration et l'enracinement des personnes issues de l'immigration
Axe 4 : Sensibilisation et valorisation	Créer une communauté plus accueillante et plus inclusive par la sensibilisation et la valorisation de la diversité culturelle et de l'immigration

### Objectifs spécifiques du plan d'action en immigration

Voici maintenant la liste des objectifs spécifiques qui ont été identifiés dans le cadre de cette démarche et qui seront poursuivis dans le cadre du plan d'action en immigration de la MRC de Charlevoix-Est :

#### **AXE 1 : Accès aux infrastructures, aux services et aux logements**

- Renforcer la collaboration et le partage des connaissances entre les divers intervenants et favoriser une mobilisation des acteurs;
- Mieux informer les nouveaux arrivants à propos des services offerts au niveau du territoire de la MRC et augmenter la visibilité des organismes du milieu;
- Favoriser l'accès aux services de garde en adaptant l'offre aux différents besoins des personnes immigrantes;
- Bonifier l'offre de transport pour les personnes immigrantes sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est;
- Augmenter l'accessibilité à des logements abordables et diversifiés ainsi que des logements temporaires pour les personnes issues de l'immigration.

#### **AXE 2 : Emploi, marché du travail et formation**

- Soutenir les entreprises et les PME dans l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre étrangère;
- Créer des liens entre les personnes issues de l'immigration et les entreprises qui sont aux prises avec un enjeu de relève;

- Favoriser l'accès à l'emploi et l'intégration économique des personnes issues de l'immigration et soutenir les entreprises en ce sens.

### **AXE 3 : Échanges, intégration et rétention**

- Valoriser la saison hivernale, les attraits du territoire et favoriser l'accès aux activités hivernales et la connaissance de l'hiver chez les personnes issues de l'immigration;
- Favoriser la mobilisation et la concertation des organisations du milieu communautaire autour de l'enjeu de l'immigration;
- Accroître la connaissance de la société québécoise et du patrimoine charlevoisien pour les personnes issues de l'immigration;
- Favoriser l'accès à des produits alimentaires variés et faire connaître les produits locaux aux nouveaux arrivants;
- Favoriser les échanges entre les personnes issues de l'immigration et la population locale et surmonter la barrière de la langue;
- Effectuer une saine gestion des attentes générées auprès des personnes immigrantes.

### **AXE 4 : Sensibilisation et valorisation**

- Prévenir la xénophobie, la discrimination, le racisme et les discours haineux;
- Valoriser et faire rayonner les personnes issues de l'immigration et leur apport au sein de la communauté;
- Accroître la présence et la représentation des personnes issues de l'immigration et de la diversité au sein des instances politiques et autres instances décisionnelles;
- Prendre les mesures nécessaires pour que les municipalités de la MRC aient une vision commune en matière d'immigration et d'inclusion;
- Viser le développement des compétences interculturelles dans l'ensemble de la communauté de Charlevoix-Est.

### **Consultations du public et des partenaires**

Des consultations ont été menées en parallèle tout au long du processus d'élaboration du diagnostic et du plan d'action. À mesure que la démarche cheminait et que les constats, les enjeux et les moyens d'action se dégageaient, ils étaient validés afin d'être certains qu'ils étaient en phase avec les besoins spécifiques des personnes immigrantes et de la communauté de Charlevoix-Est.

Par la suite, lors de la troisième rencontre du comité de pilotage qui s'est tenue le 3 mai 2023, un exercice de priorisation des constats et des moyens d'action a été effectué en compagnie des membres du comité. Ces derniers ont donc été consultés afin de déterminer quels étaient les éléments à prioriser dans le cadre du plan d'action en immigration et pour effectuer un tri dans les actions et les constats ayant émané de la phase de diagnostic.

### **Consultation publique lors de la fête du Solstice**

Une séance de consultation publique a eu lieu lors de la fête du Solstice, événement organisé par le SANA de Charlevoix-Est en collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est et la Ville de La Malbaie qui s'est tenu le 21 juin 2023 au parc du Havre à La Malbaie. Lors de cette soirée, le chargé de projet en immigration, qui opérait le kiosque de la MRC, s'est entretenu avec une trentaine de personnes issues de la population locale et de personnes immigrantes à propos des moyens d'action à prioriser dans le cadre du plan d'action en immigration. Les actions qui ont été identifiées comme étant prioritaires par les participants seront, par conséquent, réalisées dans la première année de l'entente découlant du Programme d'appui aux collectivités (PAC). En somme, l'idée était de sonder les membres de la communauté de Charlevoix-Est afin d'identifier les besoins les plus criants en matière d'immigration. Les deux éléments suivants se sont dégagés à la suite de cette séance de consultation : l'importance de déployer une campagne de sensibilisation afin d'effectuer un rapprochement entre les personnes immigrantes et les personnes issues de la population locale ainsi que la nécessité de développer un outil s'adressant aux nouveaux arrivants regroupant de l'information à propos des différents services disponibles dans la MRC. Deux autres actions se sont démarquées lors de cette activité : l'idée d'organiser des séances d'initiation s'adressant aux personnes immigrantes pour leur permettre de se familiariser avec les activités/sports hivernaux et la volonté de développer une banque de traducteurs/interprètes locaux afin de soutenir les organisations de Charlevoix-Est.

### **Consultation des personnes immigrantes à l'hôtel de ville de La Malbaie (groupe de discussion et questionnaire)**

Une séance de consultation impliquant uniquement des personnes immigrantes a eu lieu le jeudi 29 juin 2023 à l'hôtel de ville de La Malbaie. Lors de cette rencontre, deux personnes issues de l'immigration souhaitant s'impliquer dans le processus d'élaboration du plan d'action et qui avaient témoigné leur intérêt en ce sens à la fin du questionnaire portant sur l'immigration se sont prononcées sur la pertinence et l'importance des différents objectifs et moyens d'action envisagés. Elles ont aussi eu la chance de visiter la bibliothèque de La Malbaie ainsi que l'hôtel de ville de La Malbaie et de se familiariser avec ces belles installations en tant que citoyennes de La Malbaie. Les commentaires émis par celles-ci ont par la suite été intégrés au plan d'action afin de répondre plus adéquatement aux enjeux que vivent les personnes immigrantes qui habitent Charlevoix-Est. Le niveau de pertinence de plusieurs moyens d'action selon des personnes immigrantes de Charlevoix-Est a été déterminé, ce qui sera grandement utile pour la suite de la démarche. En somme, cette séance de travail a permis de cibler les actions à prioriser, soit celles qui sont en lien avec les besoins les plus criants au sein de la communauté de Charlevoix-Est. Le document ayant permis de recueillir l'information lors de cette séance de consultation a par la suite été acheminé par courriel à d'autres personnes immigrantes habitant la MRC afin d'obtenir davantage de rétroaction.

### **Consultation du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Charlevoix (entretien)**

Au cours de la démarche d'élaboration du plan d'action en immigration, nous avons convenu avec le SANA de leur faire parvenir la première ébauche du document dès qu'elle serait disponible. Cela allait de soi, car le SANA est le principal acteur offrant des services aux personnes immigrantes dans Charlevoix-Est. Il est donc évident que cet organisme est l'un des principaux partenaires pour la phase de mise en application du plan d'action et qu'il était important de les consulter plus tôt que tard. C'est donc ce que nous avons fait à la mi-juin 2023. Les gens du SANA (directeur, coordonnatrice et agents) ont pris connaissance du document, ils ont formulé des commentaires et ont posé des questions. Par la suite, une rencontre entre les deux organisations a eu lieu à la fin août afin de clarifier certains points et d'envisager la forme que prendrait le partenariat entre le SANA et la MRC pour la phase de réalisation. La répartition des tâches a également été discutée afin d'assurer une saine collaboration pour les trois prochaines années.

### **Consultations finales avec le comité de pilotage (groupe de discussion)**

Finalement, dans la semaine précédant le dépôt et la présentation du plan d'action au conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est, une séance de consultation finale a eu lieu en compagnie des membres du comité de pilotage de la démarche. Dans le cadre de cette dernière séance de travail, les membres présents ont pu repasser les objectifs spécifiques, la vaste majorité des moyens d'action et réviser le plan d'action. Les commentaires ayant émané des discussions ont été pris en considération par le chargé de projet en immigration qui a apporté les derniers correctifs avant la présentation aux élus de Charlevoix-Est pour adoption et avant l'envoi du document final au MIFI pour analyse.

### **Partenaires impliqués dans la démarche**

Les partenaires qui ont participé à la démarche d'élaboration du diagnostic et du plan d'action en immigration sont nombreux. En effet, des intervenants de différents milieux ont été rencontrés puisqu'ils vivent des réalités différentes, et ce, afin de dresser un état de la situation cohérent en ce qui a trait à l'immigration dans Charlevoix-Est.

Voici les partenaires qui ont pris part au processus :

#### **Principaux partenaires :**

- Des personnes issues de l'immigration habitant la MRC de Charlevoix-Est;
- Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI);
- Les élus, les administrations et les directions générales des municipalités et des villes de la MRC de Charlevoix-Est;
- Les collègues de la MRC de Charlevoix-Est (les agents de développement économique et l'agent de développement social, entre autres);
- Les Services de main-d'œuvre l'Appui (notamment via le SANA et Place aux jeunes en région);

- Le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSC);
- Le Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC) et Formation continue Charlevoix (FCC);
- Fairmont Le Manoir Richelieu.

**Autres collaborateurs :**

- MRC de Charlevoix;
- Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC);
- Maison de la famille de Charlevoix;
- Service de formation en alphabétisation de Charlevoix (FAC);
- Entreprendre ici;
- Evol;
- Tourisme Charlevoix;
- Citoyenneté jeunesse;
- Chambre de commerce de Charlevoix;
- Auberge la Secousse (anciennement l'Auberge de jeunesse de La Malbaie);
- M. Guillaume Hamel-Dubois, propriétaire des Jardins Écho Logiques;
- Immétis (cabinet d'avocat spécialisé en recrutement international);
- Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR);
- Maison la Montée;
- M. Clovis Gauthier, propriétaire de plusieurs fermes porcines opérant dans la MRC de Charlevoix-Est;
- Québec international;
- GUEPE Charlevoix;
- MRC de Mékinac;
- MRC de Memphrémagog;
- MRC des Etchemins;
- CLD de Rouyn-Noranda;
- Actions interculturelles;
- Chaire de recherche du Canada en communication interculturelle et technologies de gestion en contexte pluraliste;
- Irénée Rutema, conférencier et chroniqueur politique.



## Remerciements

La MRC de Charlevoix-Est souhaite remercier toutes les personnes et les organisations qui se sont impliquées de près ou de loin dans le processus d'élaboration de son plan d'action en matière d'attraction, d'intégration, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres communautés ethnoculturelles.

La MRC remercie les participants aux rencontres organisées par le chargé de projet en immigration lors de la phase de diagnostic ainsi que lors des séances de consultations qui ont eu lieu par la suite ainsi que les immigrants qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Toutes ces personnes ont été d'une grande aide tout au long du processus et leur contribution est grandement appréciée. Une pensée toute spéciale pour mesdames Florence Ngui et Emmanuelle Laretta Yodja pour leur implication dans le processus de consultation.

Bien entendu, la MRC remercie encore une fois les membres du comité de pilotage qui se sont impliqués lors des rencontres ainsi que leurs organisations respectives.

La MRC de Charlevoix-Est adresse ses remerciements au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour son soutien financier et pour l'accompagnement dont elle a bénéficié tout au long de cette démarche. Finalement, nous souhaitons dire merci à la Ville de La Malbaie pour son hospitalité et pour son accueil lors de la séance de consultation du 29 juin 2023 qui s'est tenue dans la salle Martial-Asselin.

